

## DEPARTEMENT DU NORD

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES

## S.I.G.A.L

« SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
POUR LA GESTION DE L'AERODROME DE LOISIRS »

Le 12 avril deux mille vingt-trois, à 18 heures 30, le Comité Syndical s'est réuni au Bureau de Piste, sous la présidence de M. Patrick DELEBARRE, Président du SIGAL

Date de Convocation : le 04 avril 2023

Nombre de membres en exercice : 16

**Etaient présents** : MM. Patrick DELEBARRE, Dominique LEGRAND,  
MM. Sébastien BROGNIART, Bernard GERARD  
MM., Pierre VERLEY, Louis LUTUN,  
MM. Jérôme MATHIEU, Pierre-Jean ANDRAL  
Mmes Marie-Paule LEPERS, Françoise GOUBE,

**Etaient absents ayant donné pouvoir** :

M. Jean-Philippe PROUVOST, ayant donné pouvoir à Sébastien BROGNIART,

**Etaient absents excusés** : MM. Martin LEPOUTRE, Jean-Louis MUNCH, Miguel BEADES  
Mmes Nathalie HERBAUX, Gwendoline SPOTBEEN

N° 23-02-13

-----

Animations

-----

Journées Portes Ouvertes

-----

Tarifs de Partenariat

Rapport de M. le Président,

Le SIGAL organise des Journées Portes Ouvertes de l'aérodrome les 23 et 24 septembre 2023, avec un envol de montgolfières le samedi soir, le dimanche matin et le dimanche soir. Les Usagers du site auront la possibilité de tenir un stand gracieusement. L'armée de l'air sera également présente avec leur car-podium, ainsi que des associations telles que l'ONG Aviation sans Frontières et des organismes de formation aéronautique.

Toutefois, d'autres sociétés sont susceptibles de tenir un stand. Il est donc nécessaire de prévoir la tarification des partenariats privés. Il vous est proposé d'adopter les tarifs suivants correspondant aux formules proposées aux partenaires souhaitant associer leur image à la manifestation :

<b>Supports</b>	<b>Description</b>	<b>Tarifs</b>
Logos sur supports imprimés	- Logo sur affiches type DECAUX (120*80) - Logo sur affiches 40*60 - Logo sur les mailings, site web et courriers de remerciements	200 €
Calicot du Partenaire sur le site	Calicot à la charge du partenaire	100 €
Stands sur le site avec marchandises à commercialiser	Stand 10 m <sup>2</sup> à la charge du partenaire	100 €

Les recettes seront enregistrées au chapitre « Autres Organismes » (7478)

Le Comité Syndical  
Adhère à la proposition ci-dessus  
Ainsi fait et délibéré en séance du Comité  
Certifié conforme  
Le Président,

S.I.G.A.L.  
Syndicat Intercommunal pour la Gestion  
de l'Aérodrome de Loisirs  
Bureau de Piste  
Avenue du Général de Gaulle  
59910 BONDUES  
Tél. 03 20 98 34 95  
sigal-bondues@sigal.eu

Délibération Adoptée à l'Unanimité